



À Aix-en-Provence, le centre architectural, œuvre de Vasarely, abrite sa Fondation et un musée. *Speich/La Provence*

La Fondation Vasarely menacée de liquidation

ARTS

La bataille qui fait rage actuellement entre les héritiers de Victor Vasarely pourrait aboutir à la dissolution de la Fondation du maître de l'art optique.

De notre correspondante à Marseille

LA BATAILLE qui fait rage actuellement entre les héritiers de Victor Vasarely pourrait aboutir à la dissolution de la fondation du maître de l'art optique. Renaud Belnet, un avocat marseillais président de cette institution créée par l'artiste pour promouvoir son œuvre et reconnue d'utilité publique en 1971, vient de convoquer un conseil d'adminis-

tration pour le 26 octobre. L'ordre du jour est la « liquidation et la dissolution » de l'institution. Pour le président, ce sera « le dernier moyen de protéger ce site remarquable aujourd'hui menacé de ruine ». Il faut distinguer la structure juridique, la Fondation, du lieu qu'elle gère, le « centre architectural » d'Aix-en-Provence, une œuvre en soi de l'artiste d'origine hongroise.

« Deux nuages de sauterelles se sont abattus sur la Fondation Vasarely, explique Renaud Belnet : le premier, c'est Charles Debbasch et le second, ce sont les héritiers de Victor et Claire Vasarely qui ont fait jouer leurs privilèges successoraux et ont repris les donations faites par l'artiste à la fondation pour assurer sa pérennité. » Aujourd'hui, la fonda-

tion est confrontée à « une impasse financière sans issue et au blocage de son fonctionnement ». Le commissaire aux comptes s'apprete à lancer une procédure d'alerte auprès du président du tribunal de grande instance qui sera amené à prendre des mesures conservatoires.

« Gagner du temps »

Pierre Vasarely, le petit-fils de l'artiste qui s'est tourné vers la justice pour faire reconnaître le testament de son grand-père l'instituant son légataire universel et membre de droit du conseil d'administration de la fondation, crie au scandale : « le mandat de M. Belnet expire le 2 octobre. Il est totalement illégitime, et je vais l'attaquer pour manquements graves aux statuts »,

s'insurge Pierre Vasarely. La seule motivation de Renaud Belnet qui a couvert les agissements de Michèle Taburno (NDLR, il ne nomme sa belle-mère, vice-présidente de la fondation, que par son nom de jeune fille) est de gagner du temps, d'envoyer la fondation dans le mur et d'offrir le centre architectural à la ville d'Aix-en-Provence », accuse Pierre Vasarely selon lequel la dissolution de la fondation aura pour conséquence « de cacher définitivement tout ce qui s'est passé ». Ce dont le petit-fils de l'artiste ne veut absolument pas, alors qu'il est engagé dans de nombreuses procédures contre sa belle-mère à laquelle il conteste l'exercice du droit moral sur l'œuvre de l'artiste.

ALIETTE DE BROQUA